

MAGNIFIQUES SEIGNEURS.

LE Prince Edoïard, fils de Jacques Stuard d'Angleterre, ayant fait connoître au Roi l'envie qu'il avoit de s'éloigner du Royaume, & de passer en Suisse, pour y fixer son séjour, Sa Majesté souhaiteroit fort, qu'il vous fût agréable de lui accorder un azile dans votre Ville, persuadé qu'il y seroit avec d'autant plus d'agrément & de sûreté, que c'est un Prince qui lui est cher, & qu'elle ne voit qu'avec regret s'éloigner de ses Etats. Cette complaisance de votre part, Magnifiques Seigneurs, Nous seroit d'autant plus agréable, que nous sommes convaincus, que votre cœur y auroit autant de part, que vos dispositions à obliger toujours nôtre Nation; ce qui seroit encore pour nous un nouveau motif de désirer de pouvoir participer aux avantages de votre loïable Canton, & de vous donner en particulier des preuves les plus éclatantes de ma bonne volonté. Je prie le Tout-Puissant qu'il vous maintienne dans la prospérité de tout ce qui peut vous être le plus avantageux, &c.

Cette Lettre, à laquelle Messieurs de Fribourg ont répondu en termes gracieux, a picqué l'attention de Mr. Burnabi, Ministre d'Angleterre auprès des Cantons; il en a informé le Roi son Maître, & le 3. Septembre il a fait à celui de Fribourg la Lettre que voici.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS.

J'Ai appris en son tems la proposition qui vous a été faite à Arberg de la part de Mr. l'Ambassadeur de France, & mon devoir ne m'a point permis de la laisser ignorer au Roi. J'ai eu soin aussi d'informer S. M. de la réponse que vous jugeates à propos de faire à Mr. l'Ambassadeur par Mrs. vos